



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 06 mars 2025**

**Date de convocation : 28 février 2025**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2025/005 portant présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire**

**Membres présents (51 titulaires et 1 suppléant)** : PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, HAVART Ludovic, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

**Membres excusés (3)** : BASQUIN Etienne, LESNE-SETIAUX Monique, JUMEAUX Stéphane

**Membres absents (8)** : HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, LOIGNON Laurent, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, RIQUET Alain, GERARD Jean-Claude, GOURAUD Francis

**Membres ayant donné procuration (11)** : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, MAILLARD Laurent à DEFAUX Maurice, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, BERANGER Agnès à RICHOMME Liliane, DAUCHET Martine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à THUILLEZ Martine, BONIFACE Patrice à DOERLER-DESENNE Axelle, LEONARD Julien à MERIAUX Christelle, VILLAIN Bruno à MODARELLI Joseph, GERARD Pascal à HALLE Sylvain, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

## Délibération 2025/005 portant présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) concède à la société AJP – GROUPE PLACE GESTION INVESTISSEMENTS la gestion déléguée des services réguliers de transport routier non urbain de voyageurs, y compris le transport scolaire, du Périmètre n°3B.

Par une convention de transfert du contrat régional de concession de service public de transport public routier interurbain et scolaire de la Région des Hauts-de-France à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C), il a été convenu que la CA2C assumait la pleine exécution de la compétence transport à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

*Vu les articles L1411-1 et suivants, R1411-1 et suivants du code de général des collectivités territoriales (CGCT),*

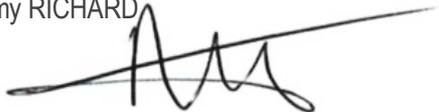
*Vu le contrat du 28 mai 2019 relatif à la concession pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire portant attribution de la concession de service à la société AJP – GROUPE PLACE GESTION INVESTISSEMENTS,*

*Vu le rapport annuel du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024 de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire annexé à la présente délibération, notifié le 14 février 2025,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée prend acte de la présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire annexé à la présente délibération.**

**Délibéré à l'unanimité.**

*Annexe(s) - [Rapport annuel du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024 de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire](#)*

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><b><u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u></b></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 13/03/2025 Publication le 13/03/2025</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
---	---

## CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC ROUTIER INTERURBAIN ET SCOLAIRE



### SOMMAIRE

I. DONNEES SUR LE PERSONNEL .....	Erreur ! Signet non défini.
A. <b>Présentation du concessionnaire</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
1. Dénomination du concessionnaire et siège social .....	Erreur ! Signet non défini.
2. Evolutions de la composition du concessionnaire.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Modalités de gouvernance : Evolution du comité de pilotage et la cellule de coordination.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Evolution de la sous-traitance .....	Erreur ! Signet non défini.
B. <b>Organisation du concessionnaire</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
1. Evolution de l'organigramme détaillé du concessionnaire et du personnel dédié à la DSP.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Détail des effectifs présents sur l'année .....	Erreur ! Signet non défini.
3. Détail des formations du personnel .....	6
4. Suivi du programme d'investissement contractuel.....	6
5. Mise à jour de l'inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué .....	6
II. DONNES TECHNIQUES RELATIVES A L'EXPLOITATION ET AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU .....	7
A. <b>Promotion du réseau</b> .....	7
1. Analyse des actions de communication et de marketing sur la fréquentation dans le cadre des actions du plan de communication .....	7
2. Résultats des enquêtes et sondages, avec les résultats sur la satisfaction des usagers, sur demande de l'Autorité délégante.....	17
B. <b>Modalités de distribution des titres</b> .....	18
C. <b>Suivi de la qualité du réseau</b> .....	19
1. Suivi exhaustif des réclamations et réponses apportées .....	19
2. Taux de contrôle, de fraude et bilan des infractions en matière de fraude .....	24
3. nombre exhaustif de jours de grève et répartition par catégorie de postes .....	25
4. Services non effectués, sinistralité et dysfonctionnements divers.....	25
5. Liste des pannes ayant entraîné des perturbations de courses.....	26
6. Récapitulatif des pénalités supportées par le concessionnaire.....	28
7. Récapitulatif des bonus / malus supportés / perçus par le concessionnaire .....	30
D. <b>Exploitation du réseau</b> .....	32
1. Répartition kilomètre/temps de conduite.....	32

2. Bilan ligne par ligne des kilomètres réalisés .....	32
3. Bilan des services réalisés en sous-traitance .....	32
4. Tableau des modifications de l'offre .....	32
5. Vitesse commerciale réelle par ligne (à défaut, vitesse théorique) .....	32
6. Mise en perspective de l'évolution de l'offre : analyse et propositions .....	32
<b>E. Fréquentation du réseau</b> .....	33
1. Ventilation par ligne et par titre (isoler interurbain/urbain, préciser nature produit des titres) .....	33
2. Tableau des indicateurs (cf IV) .....	38
3. Histogramme du nombre de voyage par ligne .....	38
4. Mise en perspective et analyse de l'évolution de la fréquentation depuis l'année 1 du contrat .....	39
• <b>Evolution de la fréquentation</b> .....	39
<b>F. Relation avec la clientèle</b> .....	40
1. Analyse des ventes de titres et des effets de la politique tarifaire .....	40
2. Vision prospective des pratiques et modes de déplacement .....	40
<b>G. Présentation du matériel roulant</b> .....	40
1. Inventaire mis-à-jour .....	40
2. Suivi du programme d'investissement contractuel .....	40
3. Age du parc (moyen et par véhicule) et évolution sur les dernières années .....	40
4. Maintenance des véhicules .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>H. Sécurité sur le réseau</b> .....	41
1. Nature et importance des problèmes rencontrés sur le réseau : Incivilités, travaux .....	41
2. Le recensement des actes de délinquance .....	41
<b>I. Présentation des évolutions des systèmes</b> .....	44
1. Système billettique .....	44
2. Système d'aide à l'exploitation (SAE) .....	44
3. Système information voyageurs (SIV) .....	44
<b>III. DONNEES FINANCIERES</b> .....	45
<b>A. Le compte de résultat d'exploitation</b> .....	45
1. Produits .....	45
2. Charges .....	51
3. Résultat .....	60
<b>B. Les engagements à incidences financières,</b> .....	60
<b>C. Les comptes sociaux du concessionnaire</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

**D. Le bilan des activités réalisées pour le compte de tiers** **Erreur ! Signet non défini.**

**IV. RATIOS SYNTHETIQUES** ..... **Erreur ! Signet non défini.**

**V. DONNEES COMPTABLES** ..... **Erreur ! Signet non défini.**

## INTRODUCTION

L'année 5 de la délégation de service public s'inscrit dans la continuité de l'année 4, et met en évidence la poursuite de l'amélioration de la qualité de service, de la réactivité de la société.

Les efforts importants de recrutement de l'année 4 ont permis un retour définitif à la normale, permettant de nous concentrer pleinement durant cette année 5 sur des actions de modifications et d'améliorations des lignes, et de mener des actions d'accompagnements auprès des usagers.

Juridiquement, au cours des cinq premières années d'exploitation, les avenants suivants ont été signés ;

Avenant 1 : Modification de la gamme tarifaire (pour application en année 2)

Avenant 2 : Ajout de la ligne 311 (pour application en année 2)

Avenant 3 : Plan annuel d'action commerciale, plan de production, inventaires B et C et prolongation des services liés à l'intégration de la ligne 311 entre Aniche et Denain / Modification de l'offre

Avenant 4 : Mise en œuvre d'un service d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV) tel que prévu à l'article 31 du contrat (pour application en année 2)

Avenant 5 : Actualisation de l'offre : modifications de services / ajustements des modalités du paiement à la validation

Avenant 6 : modalité de transfert du contrat de concession à la CA2C

## I. DONNEES SUR LE PERSONNEL

### A. Présentation du concessionnaire

#### 1. Dénomination du concessionnaire et siège social

PLACE MOBILITE CAUDRESIS-CATESIS (PMCC) – 750 rue de Noyelles 59400 Cambrai

#### 2. Evolutions de la composition du concessionnaire

L'actionnaire de PLACE MOBILITE CAUDRESIS-CATESIS n'a pas évolué au cours de l'année

#### 3. Modalités de gouvernance : Evolution du comité de pilotage et la cellule de coordination

Pas de groupement d'entreprise donc sans objet

#### 4. Evolution de la sous-traitance

La société dédiée sous-traite toujours une partie de son activité aux sociétés suivantes :

PLACE MOBILITE CAMBRESIS, dont le siège social est situé au 750 rue de Noyelles 59400 Cambrai, immatriculée sous le n° 326 286 663 R.C.S. Douai

AUTOCARS LOLLI, dont le siège social est situé au 304 rue de Ferin 59500 Douai, Immatriculée sous le n° 046 950 259 RCS Douai

LIVENAI VOYAGES, dont le siège social est situé au 19 rue de la Déportation 02630 Mennevret, Immatriculée sous le n° 835 580 184 RCS Saint-Quentin

### B. Organisation du concessionnaire

#### 1. Evolution de l'organigramme détaillé du concessionnaire et du personnel dédié à la DSP

Vous trouverez l'organigramme en **annexe 01**.

#### 2. Détail des effectifs présents sur l'année

	<u>ETP CONDUITE</u>	<u>ETP MOI</u>	<u>ETP GLOBAL</u>
PMCC	17.55	9.03	26.58
PMC	5.36		5.36
LIVENAI	3.66		3.46
<u>TOTAL</u>	26.57		35.6

Le détail de la répartition par personne se trouvent dans l'annexe 23 onglets 2.5 sur les personnes.

3. Détail des formations du personnel  
**Annexe 02**

Formations suivies par les salariés de PMCC / PMC.

		nb participants	total heures
PMC	FCO	7	490
	FORMATION CPS	5	35
	MANAGEMENT	2	84
	PRISE EN CHARGE PMR	51	102
	RECYCLAGE SST	4	56
	MECANIQUE UNBANWAY	1	21
		<b>70</b>	<b>788</b>
PMCC	FCO	2	140
	FORMATION CPS	3	21
	LE CHRONO	11	182
	PRISE EN CHARGE PMR	11	22
	RECYCLAGE SST	2	28
		<b>29</b>	<b>393</b>

## II. DONNES TECHNIQUES RELATIVES A L'EXPLOITATION ET AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU

### A. Promotion du réseau

1. Analyse des actions de communication et de marketing sur la fréquentation dans le cadre des actions du plan de communication

- **Bilan de l'année**

Le plan d'actions commerciales de l'année 5 s'est bien déroulé, avec plusieurs nouvelles actions sur des thématiques plus variées qui ont été mises en place comparativement à l'année précédente (promotion des tarifs, 50% employeur, etc.).

Les validations commerciales ont progressée de +4.3% par rapport à l'année précédente (83 928 vs 80 452).

Sans nécessairement pouvoir évaluer leur impact précis, les actions commerciales sont nécessaires au maintien des bons niveaux de fréquentation observés depuis l'année 4. Certaines actions, notamment sur la gratuité les week-end et vacances scolaires pour les – de 26 ans, des cibles plus faciles à capter, ont portées leur fruit (+ 3 000 voyages en 2 ans, 5 ).

La répétition des actions et des principaux messages commerciaux est à poursuivre pour en mesurer les effets sur le long terme.

- **Outils de Communication**

Pour rappel, le service Marketing du P3B pilote la communication en concertation avec la Région via les canaux suivants :

- site Internet <https://arcenciel.hautsdefrance.fr/arcenciel3> : gestion des alertes / info trafics / actualités
- page FACEBOOK <https://www.facebook.com/reseauarcenciel3> : info-traffic / communication et promotion du réseau
- SMS
- email
- dans les véhicules
- aux arrêts

Les publications sont effectuées de manière très régulière, notamment sur les perturbations liées aux travaux ou aux modifications d'offre de transport.

• **Actions commerciales**

➤ **Amélioration continue des fiches horaires**

Le format des fiches étant devenu vétuste, une nouvelle mouture a été préparé pendant cette période, pour être déployée en septembre 2024.

Ces améliorations permettent :

- Une meilleure lisibilité
- Une meilleure compréhension de l'offre de transport grâce au système de couleur par période
- Une revue du contenu

➤ **Semaine de la Mobilité**

A l'instar des autres périmètres, Place Mobilité a renouvelé son opération découverte le samedi 16 septembre, dans le cadre de la semaine de la mobilité.

995 titres gratuits ont été délivrés. 820 titres ont été délivrés l'année précédente, soit +21% en 2024.

La campagne a été relayée sur les réseaux sociaux début septembre.



➤ **Promotion du titre Gratuit pour les – de 26 ans en Vacances Scolaires**

L'action est devenue une habitude dans le plan d'action commercial de l'année.

Les premières campagnes ont été déployées en juillet 2023. De juillet 2023 à août 2024, la fréquentation du titre -26 a progressé de 13.3%. Le renouvellement de ces campagnes permettent de maintenir le titre à un bon niveau (21 300 validations annuelles sur l'année 5).

Ces campagnes sont des rappels importants à conserver dans le PAC, puisqu'elles mettent en avant l'uns des atouts de la gamme tarifaire.



➤ **Promotion du titre unitaire**

Afin de valoriser l'atout tarifaire des transports régionaux, le titre unitaire, une campagne digitale ciblée a été déployée au début du mois de mai.

Cette campagne s'est accompagnée d'un mailing ciblé qui a touché 4 667 boîtes aux lettres. Le mailing comprenait une offre d'essai d'un voyage sous forme de coupon. Au total, 14 coupons ont été utilisés, soit un taux d'usage de 0.29%.

Cette campagne est une action pour endiguer la baisse du titre unitaire observée depuis septembre 2023 sur l'ensemble du réseau, probablement par effet de fidélisation (augmentation du nombre de validations des abonnements mensuels).

Sur le P3B, le phénomène de baisse n'est pas observé (au contraire +2,5K€ de recettes de titres unitaires). L'action n'est pas inutile pour autant et permet de maintenir le niveau de vente.



### ➤ Promotion des abonnements

Une campagne digitale de promotion des abonnements a été effectuée en octobre 2023, avec plusieurs visuels déclinés par cible tarifaire.



### ➤ Stands de promotion du réseau

Quelques stands ont été tenus au cours de l'année 5.

- « **Passeport pour l'université** » à l'université polytechnique de Famars le mardi 9 juillet 2024
- « **La Nuit de l'orientation** » le 30 novembre 2023, à la CCI du Hainaut
- 



Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 059-200030633-20250306-2025\_005-DE

Arc en Ciel Périmètre Cambrésis - Solesmois / Caudrésis - Catésis  
Publié par Marie Potet  
22 novembre 2023

[LA NUIT DE L'ORIENTATION – JEUDI 30 NOVEMBRE]... En voir plus



### ➤ Promotion de l'outil d'information SMS

Pour rappel, Place Mobilité a investi une partie du budget marketing au déploiement d'un outil SMS intégré au site Arc-en-Ciel, déployé le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Une campagne de rappel a été réalisée en mai 2024, afin de faire monter le nombre d'utilisateurs.

Ce service bénéficie à 1372 inscrits au 17 janvier 2024.



➤ **Récompenser les abonnés : jeux concours de Noël / St Valentin**

Plusieurs jeux concours ont été effectués afin de donner une bonne image du réseau, en récompensant les abonnés.



➤ **Inscriptions scolaires**

Afin d'accompagner les familles dans leur procédure de renouvellement, une campagne d'information a été lancée en juin 2024.

Un flyer qui synthétise les démarches d'inscriptions est disponible en agence afin de guider les usagers dans leur démarche.



➤ **Diffusion des supports d'information voyageurs**

Comme chaque année, un kit d'information voyageur (composé d'un présentoir, de plans, de fiches horaires) est envoyé à toutes les mairies des communes de la CA2C.

Depuis février 2023, les supports d'information d'Arc en Ciel sont disponibles à l'agence TUC, réseau urbain de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, sur le pôle d'échanges de Cambrai.



➤ **Promotion du 50% employeur**

En janvier 2024, une campagne à destination des actifs a été déployée. Elle a fait la promotion du 50% employeur qui permet aux salariés de bénéficier d'une aide à la mobilité.



➤ **Promotion de l'abonnement jeune – de 26 ans dans le guide étudiant de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHDF)**

Une insertion publicitaire a été achetée dans le guide étudiant 2024-2025 de l'UPHDF. Le visuel met en avant le coût attractif de l'abonnement (10€).



➤ **Création d'un plan de réseau**

Afin de faire valloir la singularité du réseau de la CA2C, un plan de réseau a été créé à la demande de la CA2C.



2. Résultats des enquêtes et sondages, avec les résultats sur la satisfaction des usagers, sur demande de l'Autorité déléguée

Aucune enquête n'a été réalisée en année 5.

## B. Modalités de distribution des titres annexe 06

La vente des titres s'effectue :

- Par le biais de l'agence de Caudry :  
Adresse : 1 bis Rue Stephenson 59 540 CAUDY  
Téléphone : 03 27 20 29 27  
Horaires : du lundi au vendredi : 8h00-12h30 / 14h00-18h00  
(Ouverture exceptionnelle sur le mois de septembre le samedi matin)

L'agence de Solesmes est équipée d'un TPVG et d'un TPVS.

- Par le biais des dépositaires :

Nous avons reconduit les deux dépositaires sortants :

- BAR TABAC LA CIVETTE : 1 Boulevard Paturle 59360 LE CATEAU CAMBRESIS
- LE CRISTAL : 2 place Maurice Schuman 59400 CAMBRAI

Le dépositaire « CIVETTE LE NARVAL » à AVESNES-LES-AUBERT n'a pas souhaité renouveler son contrat.

En remplacement, « LE VINCENNES » à ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI nous a démarché Place Mobilité pour rejoindre le réseau de dépositaire à partir de juin 2023.

Une communication de rappel a été faite sur les réseaux sociaux.

- Par le WEB : [arcenciel.hautsdefrance.fr](http://arcenciel.hautsdefrance.fr)



## C. Suivi de la qualité du réseau

1. Suivi exhaustif des réclamations et réponses apportées

Le processus de gestion des réclamations est encadré par une procédure générale définissant les rôles et responsabilités et des instructions pour la saisie dans la « Main courante » du logiciel d'exploitation « ABC planning »

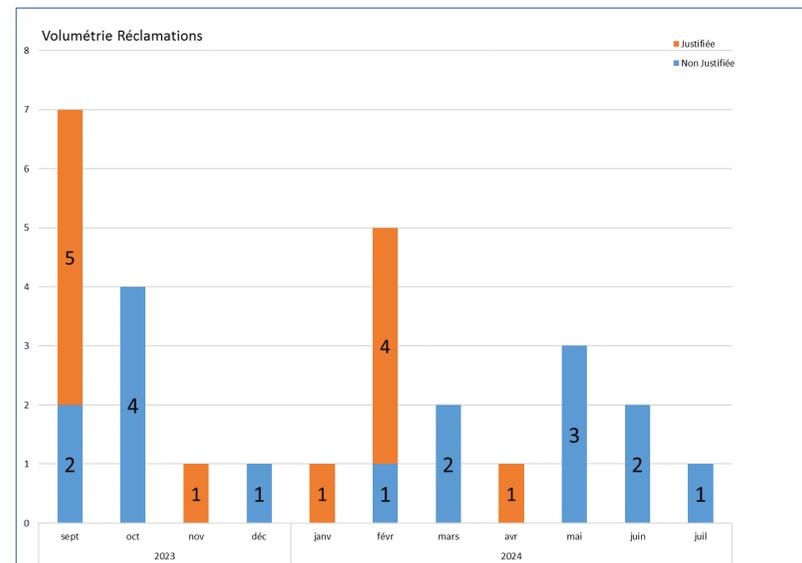
Les réclamations sont reçues par téléphone, via les réseaux sociaux, par mail ou en face à face (Agence).

Les réclamations sont enregistrées à la date des faits et non du signalement et sont clôturées lors de la clôture de la (les) action(s) à entreprendre par les exploitants.

- a. Volumétrie des réclamations 2023-2024

Le nombre important de réclamation de septembre est lié à la rentrée scolaire, dès le mois d'octobre le nombre de réclamation connaît une forte baisse. Nous avons reçu en moyenne 1 réclamation par mois et 57% des réclamations ont été classées comme non justifiées (graphique ci-dessous)

Un deuxième pic apparaît sur le graphique en mai, les réclamations concernent les modifications apportées sur le réseau pendant le PTA.



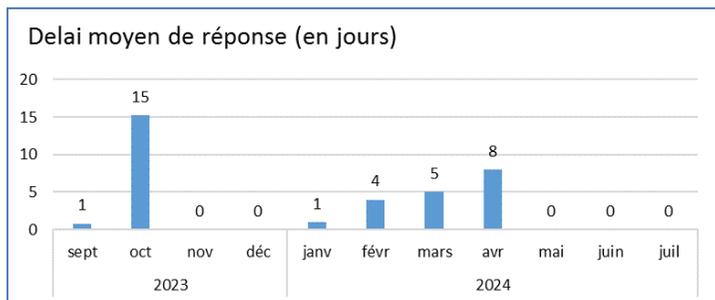
Nous constatons une nette baisse du nombre de réclamations en année 5, (28 contre 75 en année 4 et 122 en année 3), soit une baisse de 78% en 2 ans

Par ailleurs, 57% des réclamations ont été classées comme non justifiées.

Cette amélioration constatée se traduit par le travail de proximité mené sur le terrain ainsi que l'accompagnement en continu de notre personnel de conduite

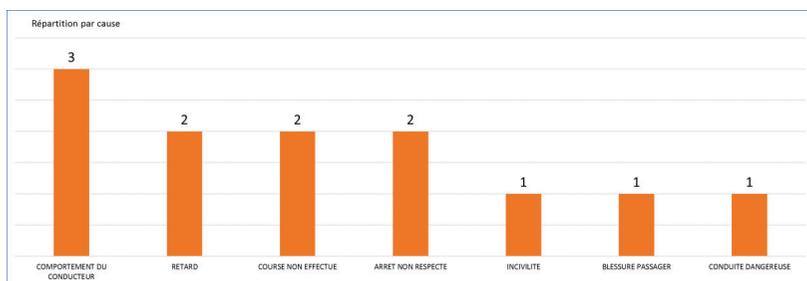
b. Délai de réponse aux réclamations

Notre objectif de réponse aux réclamations est fixé à 15 jours, la moyenne de délai de réponse est de 3 jours (contre 11 jours en année 4), une réclamation n'est clôturée que lors de la clôture de la dernière action à entreprendre et pour certaines réclamations des investigations plus poussées sont nécessaires et nécessite un peu plus de temps. Cette évolution est encourageante et nous souhaitons pouvoir amener notre délai d'analyse et de réponse sous la barre des 48h.



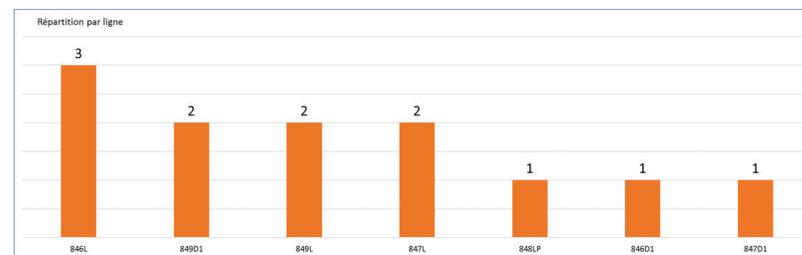
c. Causes identifiées des réclamations reçues

Ici la notion de cause réelle est prise en compte. Elle est corrigée lors de la réponse à la réclamation et le fondement de la réclamation est analysé. Seules les causes des réclamations fondées sont analysées.



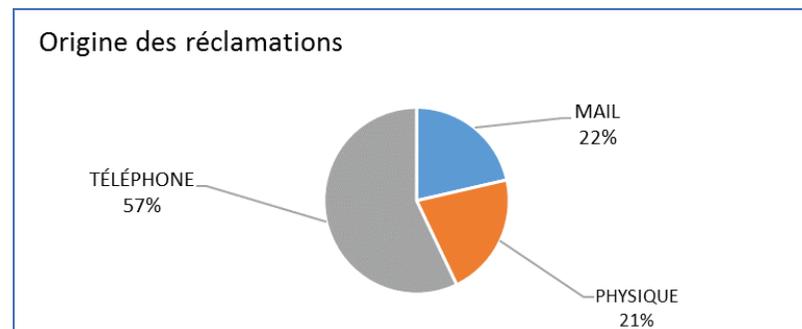
d. Répartition des réclamations reçues par ligne

Ne sont traitées que les réclamations justifiées.



La ligne 846 sont les lignes à l'origine du plus grand nombre de réclamations. Les réclamations ont été enregistrées sur la période de septembre/octobre 2023 les adaptations de la rentrée ont permis de réduire ce nombre sur la suite de la période.

e. Mode de remontée des réclamations reçues par ligne

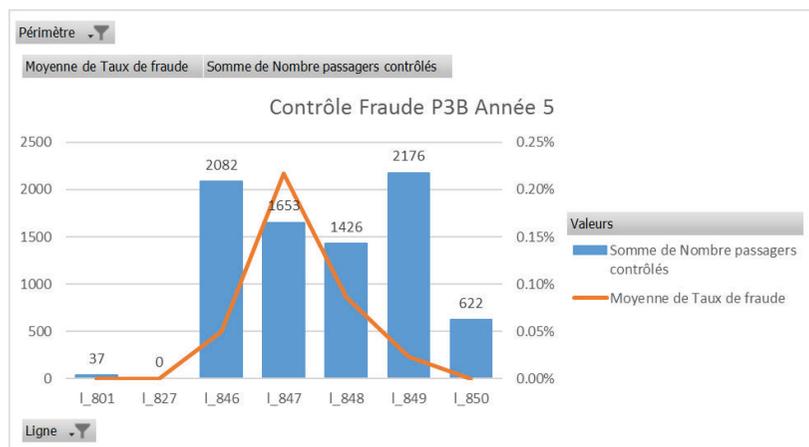
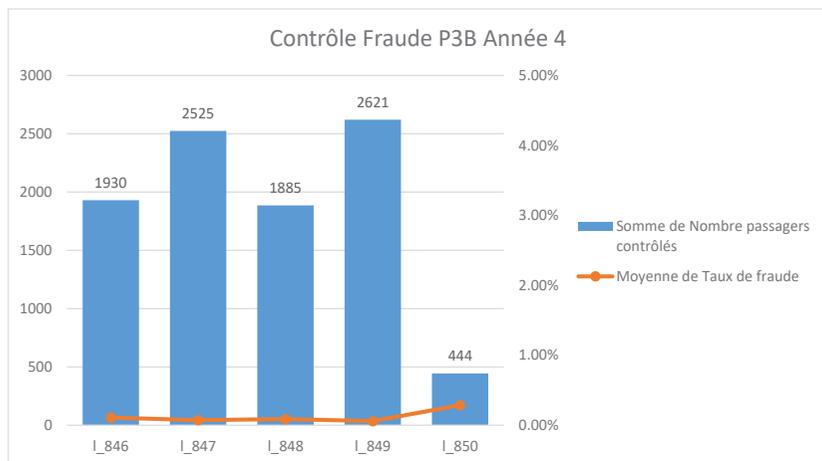


Toutes les réclamations sont saisies dans « la main courante » de logiciel d'exploitation « ABC ». Les usagers réclament principalement par téléphone, surtout en période de rentrée scolaire. Les réclamations par mails nous parviennent sur la boîte mail contact et les réclamations « physique » sont prises par l'agence.

1. Taux de contrôle, de fraude et bilan des infractions et de sa politique en matière de fraude

En année 4, la restructuration de l'équipe de contrôleurs a été opérée et l'on constate sur les 2 années écoulées que ce travail est efficace en quantité de contrôles réalisés mais également dans la lutte contre la fraude.

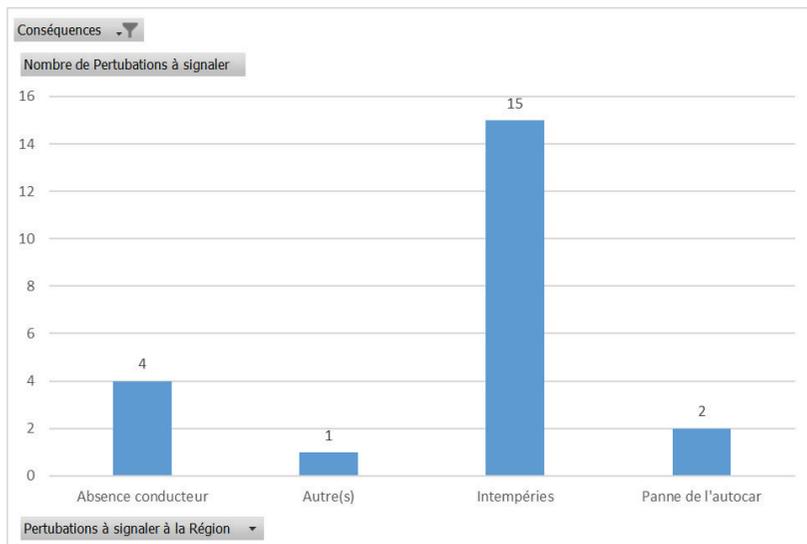
Un effet dissuasif commence à se faire ressentir sur le terrain et dans les valeurs.



## 2. Nombre exhaustif de jours de grève et nombre de grévistes sur le P3B.

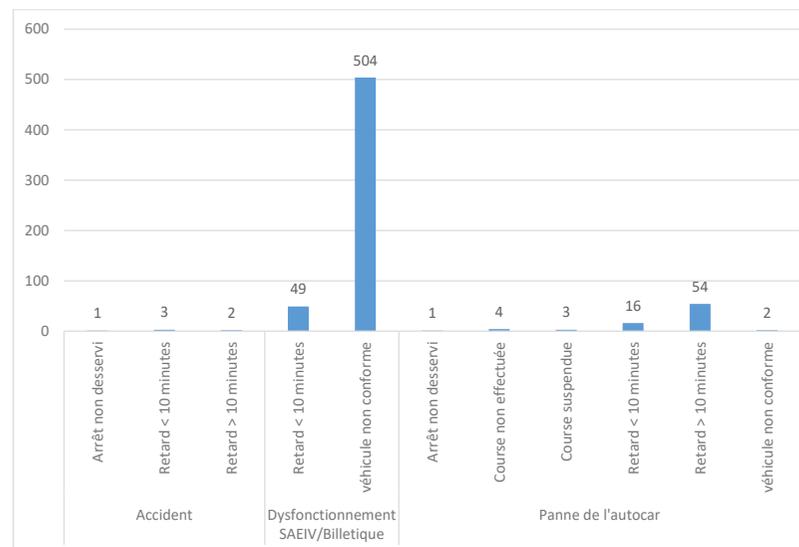
Nous n'avons pas de jours de grèves à remonter pour l'année 5

## 3. Services non effectués, sinistralité et dysfonctionnements divers



Nous ne déplorons que 22 courses non effectuées durant l'exercice, dont la majorité (68%) sont dûes aux conditions météorologiques (épisode neigeux de janvier 2024). Le travail continu sur la maintenance est désormais mesurable avec seulement 2 pannes en cause première

## 4. Liste des pannes ayant entraîné des perturbations de courses



La réactivité du service maintenance a permis de limiter l'impact sur le réseau, une cellule dédiée uniquement au dysfonctionnement SAEIV/Billetique.

Pour la thématique « véhicule non conforme », on remarque que 76% des difficultés reposent sur les non remontées d'informations par le SAE, ou perte de données.

## 5. Récapitulatif des pénalités supportées par le concessionnaire

Chaque pénalité reçue fait l'objet d'une analyse, un rappel est immédiatement fait aux conducteurs et/ou à l'exploitation. Les obligations sont évoquées lors de l'intégration des conducteurs et leur sont rappelées fréquemment.

La Cinquième année de DSP, n'a fait l'objet d'aucune pénalité.

Libellé	Dysfonctionnement	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
04-mai	Absence d'information ou défectuosité de l'équipement SIV à l'extérieur du véhicule (girouette avant, latérale et/ou arrière)	1	2			
05-janv	Absence d'informations voyageur ou informations erronées sur les poteaux d'arrêts et abris (fiches horaires, tarification, etc.) (sans MED)	1				
04-mars	Défaut de propreté et/ou d'entretien	1				
01-mars	Retard à un arrêt de 7 à 9 minutes (pénalisation dès la 7e minute)		1			
01-avr	Retard à un arrêt de 10 à 15 minutes		1			
04-juil	Absence d'affichage du règlement et des documents obligatoires dans le véhicule (fiches horaires, tarifs, plan de lignes, etc.) (sans MED)		1			
<b>Total général</b>		<b>3</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## D. Exploitation du réseau

### 1. Répartition kilomètre/temps de conduite

#### Annexe 12 et annexe 13

### 2. Bilan ligne par ligne des kilomètres réalisés

#### Annexe 12 et annexe 13

Bilan synthétique du périmètre	Kilométrage annuel		Kilométrage annuel		Temps annuel (heures)									
	en charge		HLP		Temps de conduite commerciale		Temps de HLP		Temps de coupe payés		Autres temps (annexes, etc.)		Temps de total conducteur	
	Semaine	Total DF	Semaine	Total DF	Semaine	DF	Semaine	DF	Semaine	Total DF	Semaine	Total DF	Semaine	DF
	609709	0	270383	0	20297	0	6634	0	4381	0	5292	0	36574	0
<b>TOTAL</b>	<b>609 709.03</b>	<b>270 383.48</b>			<b>20 267.10</b>		<b>6 633.77</b>		<b>4 380.72</b>		<b>5 292.08</b>		<b>36 573.67</b>	

### 3. Tableau des modifications de l'offre

Vous trouverez ci-dessous le suivi des UO en lien avec l'exploitation  
Année 5

Unités d'œuvre*	initial	ajustements	Ajustements autres	final	% évolution
	<b>Total km</b>	<b>870 743</b>			<b>880 092</b>
km en charge	609479	230		609 709	0%
km HLP (haut le pied) et autres	261264	9 119		270 383	3%
<b>Total véhicules</b>	<b>32</b>			<b>32</b>	<b>0%</b>
en ligne	28			28	0%
en réserve	4			4	0%
<b>Total heures conducteurs</b>	<b>36217</b>			<b>36 573</b>	<b>1%</b>
en ligne	20171	96		20 267	0%
hlp et autres	16046	260		16 306	2%

### 4. Vitesse commerciale réelle par ligne (à défaut, vitesse théorique)

#### Annexe 15

### 5. Mise en perspective de l'évolution de l'offre : analyse et propositions

Voir tableau des modifications en **Annexe 14**

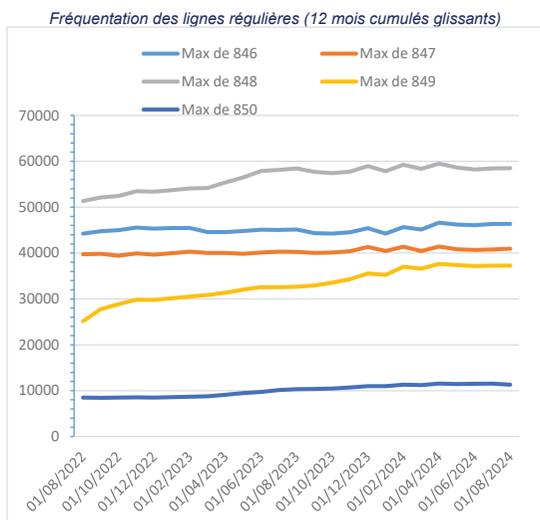
## E. Fréquentation du réseau

### 1. Ventilation par ligne et par titre (isoler interurbain/urbain, préciser nature produit des titres)

Vous trouverez le détail de la ventilation en **Annexe 22**.

Le niveau de validations commerciales par ligne est un bon indicateur pour orienter les plans d'actions commerciales par secteur géographique, considérant que les usagers scolaires sont captés plus facilement, sans entreprendre des actions coûteuses.

Les courbes de fréquentations cumulées sur 12 mois glissants précédents permettent d'observer la tendance des lignes en neutralisant les effets mensuels. Elles permettent également de déterminer les seuils à franchir pour chaque ligne.



Lignes	Fréquentation 2023 - 2024	Evolution vs 2022 - 2023
846	46352	+ 2.7 %
847	40933	+ 1.6 %
848	58505	+ 0.1 %
849	37254	+ 14.1 %
850	11321	+ 9.7 %

### Lignes scolaires

Pour rappel, l'offre scolaire a été extraite des lignes régulières lors de la rentrée de l'année 3.

La fréquentation scolaire est corrélée directement aux effectifs scolaires des établissements.

La fréquentation scolaire est relativement stable sur cette année avec +1.6%.

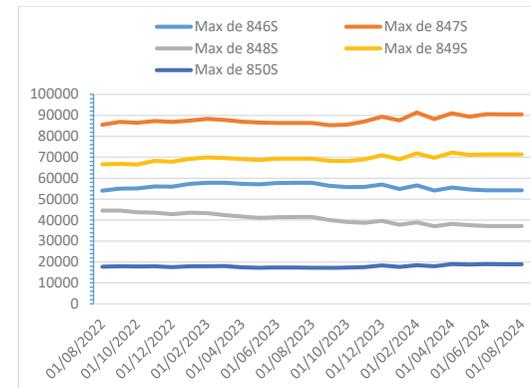
Fréquentation des lignes scolaires (12 mois cumulés glissants)

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 059-200030633-20250306-2025\_005-DE



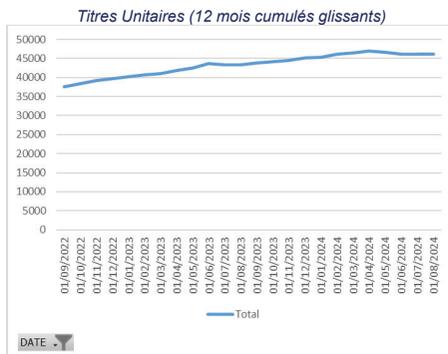
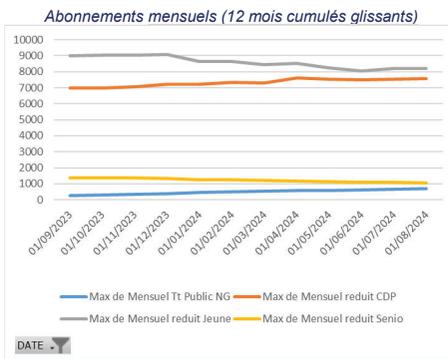
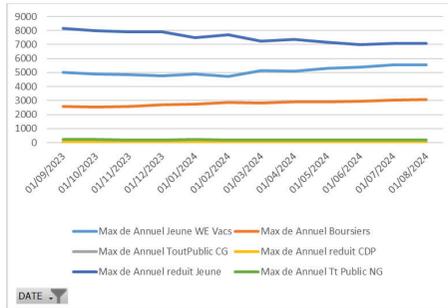
Lignes	Fréquentation 2023 - 2024	Evolution vs 2022 - 2023
846S	54182	- 6.2 %
847S	90521	+ 4.8 %
848S	37140	-10.4 %
849S	71343	+ 2.9 %
850S	18835	+ 8.5 %

### Fréquentation par titre

Les abonnements et titres unitaires principaux font l'objet d'une présentation particulière dans ce rapport. Comme sur les lignes régulières, les fréquentations par titres sont présentées en cumul 12 mois glissant pour représenter l'évolution du titre.

- Le titre unitaire : +2 866 voyages, soit +6.6% par rapport à l'année 4
- La prise en charge (scolaire) : + 6 402 voyages, soit + 1,8%
- L'abonnement annuel Week-ends et Vacances – de 26 ans : + 535 voyages, soit + 10.7%
- L'abonnement annuel réduit -26 ans : -1 289 voyages, soit -15.4%
- L'abonnement annuel Boursiers : + 512 voyages, soit + 19.8%
- L'abonnement mensuel tout public : +435, soit + 166%
- L'abonnement mensuel réduit -26 ans : - 889 voyages, soit – 9.8%
- L'abonnement mensuel réduit Seniors : - 308 voyages, soit – 22.7%
- L'abonnement mensuel réduit Coup de Pouce : + 667 voyages, soit + 9.7%

Abonnements annuels (12 mois cumulés glissants)



## 2. Tableau des indicateurs (cf IV)

Vous trouverez le détail en **Annexe 19**

## 3. Mise en perspective et analyse de l'évolution de la fréquentation depuis l'année 1 du contrat

La fréquentation du réseau entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 31 août 2024 s'élève à 463 882 validations (correspondances comprises), soit +4.3% par rapport à l'année précédente.

Les lignes à vocations scolaire (en S) représentent 59,3% de la fréquentation totale, pour 40,7% sur les lignes régulières.

Après une année 3 (2022) marquée par une progression très importante où les transports publics ont bénéficié de l'effet d'augmentation du prix du carburant, l'année 5 est une année dans la continuité de l'année 4 : sur une progression plus lente, mais toujours positive.

10 889 voyages supplémentaires ont été gagnés sur l'année 5.

80.8% de la fréquentation du réseau de la CA2C est scolaire (avec une prise en charge). C'est 0.6% de moins que l'année précédente, preuve du bon comportement des lignes régulières sur les validations commerciales.

## F. Relation avec la clientèle

1. Analyse des ventes de titres et des effets de la politique tarifaire

**Les Annexes 16 et 18** permettent d'identifier :

- Ventilation par ligne et par titre (isoler interurbain/urbain, préciser nature produit des titres) (=E1)
- Analyse du taux de mobilité / usage des titres (ex 1 mensuel tout public est utilisé X fois / mois), trame excel pour chacun des titres de la gamme tarifaire

2. Vision prospective des pratiques et modes de déplacement

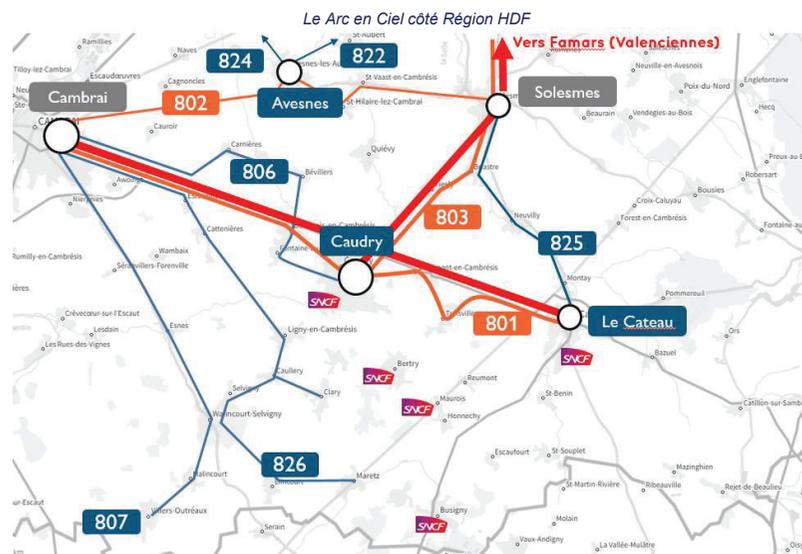
Les lignes du P3B ont pour principales vocations de relier les communes rurales aux pôles urbain de Caudry et du Cateau, de manière pendulaire, donc principalement aux heures de pointe. On rappelle également que 80% des déplacements sont scolaires sur le réseau.

Se déplacer en dehors des heures de pointe, pour d'autres motifs que le travail ou les études est donc une problématique à traiter dans l'évolution future du réseau de la CA2C.

De plus, le réseau ne répond pas aux enjeux de mobilités à l'échelle urbaine, avec des offres qui s'adaptent aux rythmes de déplacement dans les centres urbains (notamment Caudry). Les tracés et les fréquences des lignes actuelles ne sont pas calibrées pour ces types de besoin.

Il est important de noter que le réseau de la CA2C est fortement dépendant de l'offre du réseau Arc en Ciel géré par la Région des Hauts-de-France. C'est le cas sur la liaison Caudry / Le Cateau dans les 2 sens (lignes 801 et 801<sup>E</sup>). En cas de souhait de la CA2C de renforcer cet axe, il faudrait inévitablement passer par l'intermédiaire de la Région, qui assume le coût financier de ces lignes.

Sans développement et renforcement de l'offre de transport, l'évolution de la part modale en transport en commun dans un territoire fortement marqué par la ruralité ne pourra être positive



## Annexe 17

### G. Présentation du matériel roulant

1. Inventaire mis-à-jour

Voir **Annexe 20**

2. Suivi du programme d'investissement contractuel

En année 4 de la DSP, 1 véhicule a été renouvelé, 2 ont été renouvelés en année 5. Le nombre total de véhicules n'a pas évolué et s'établit toujours à 33.

3. Age du parc

Au 31/08/2024, l'âge moyen du parc est de 7,31 ans.

4. Maintenance des véhicules

L'équipe maintenance a réalisé 84 opérations de maintenance (contre 41 en année 4), hors billettique et systèmes, sur les véhicules de la société dédiée en année 5. Le renforcement de l'équipe de maintenance début 2024 nous a permis de fortifier notre travail par des actions préventives renforcées.

**H. Sécurité sur le réseau**

1. Nature et importance des problèmes rencontrés sur le réseau : Incivilités, travaux

2. Le recensement des actes de délinquance

a. Volumétrie des actes d'incivilités signalés

Mois	Nombre d'actes d'incivilités			
	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
septembre	6		2	
Octobre		2	1	
novembre	1	4		2
décembre	2	1		
janvier	4	3		
février				3
mars	3		5	
avril	1	3		4
mai	1	7		
juin	2			
août	1			
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>9</b>

Au cours de l'année 2023-2024, 9 actes d'incivilités ont été remontés par les conducteurs. Il n'y a que peu d'actes d'incivilité par mois, la présence et le travail de nos contrôleurs semble porter ses fruits à travers le temps

a. Origine des actes d'incivilité signalés

Tout comme les dernières années de DSP, les incivilités concernent des scolaires qui ont été remontées par des feuillets issus du carnet d'incivilité scolaire.

b. Type des actes d'incivilité signalés

Sur les 9 actes d'incivilité, nous retrouvons des actes d'incivilités tels que le chahut, jets d'objets (boulettes de papier), dégradations de l'autocar (sièges et ceintures découpés), des actes de violences, des déplacements, etc. A chaque feuillet jaune émis par un conducteur, celui-ci est transmis à la DTSI et selon les faits, un courrier est envoyé aux parents. Pour les faits les plus graves, tels que les dégradations de l'autocar, l'élève est sanctionné par une suppression temporaire de la gratuité de son titre de transport.

c. Répartition par ligne des actes d'incivilité signalés

Les actes d'incivilités sont répartis de façons équitables sur l'ensemble du réseau ne permettant pas de mettre en évidence une ligne en particulier.

### I. Présentation des évolutions des systèmes

La gestion des systèmes billettique et SAEIV a été confiée au GIE 1234, agissant pour la compte des 4 périmètres du réseau Arc-en-Ciel.

#### 1. Système billettique

Pour la rentrée de l'année 4, la distribution en automatique des PECs a été mise en œuvre avec succès.

En année 4, nous comptabilisons 18 interventions sur le matériel billettique et 11 en année 5

2 terminaux de contrôle ont été commandés et sont en attente de livraison.

#### 2. Système d'aide à l'exploitation (SAE)

Après la phase d'installation du matériel, l'année 4 a été consacrée à la prise en main de l'outil de supervision et de statistique.

Notre technicien systèmes est intervenu depuis à 5 reprises pour des problèmes liés aux nouveaux équipements LUMIPLAN/ZENBUS.

#### 3. Système information voyageurs (SIV)

Il n'y a pas eu de changement en année 4 et 5 autre que le matériel LUMIPLAN.

### III. DONNEES FINANCIERES

L'analyse des données ci-dessous est faite à partir des données du CEP après application du coefficient K.

**L'annexe 23** reprend le compte d'exploitation à partir de la balance générale de la société dédiée et détaille par onglet les différents recettes et dépenses.

#### A. Le compte de résultat d'exploitation

##### 1. Produits

a. détail des recettes de l'année (par type de tarifs et par ligne)

**Le total des recettes** s'évalue à 3 411 329 € au 31/08/2024.

Ces recettes sont composées :

- des recettes directes pour 98 408 € prenant en compte de ventes de titres provenant des agences commerciales, des dépositaires, du site Web et des ventes des conducteurs

Nature du titre	recettes réelles	
	unités	€ HT
<b>Titres Unitaires</b>		
Ticket unitaire	95 784	87 076 €
Carnet de 10 tickets		0 €
Titre journée env.	6	5 €
<b>Abonnements</b>		
Tout public	33	900 €
	1	273 €
Réduit	687	6 245 €
	43	3 909 €
<b>Gratuité</b>		
Enfants - 4 ans		0 €
Titulaires du Pass Sécuri'TER		0 €
Jeunes (- 26 ans)		0 €
Etudiants boursiers		0 €
	<b>96 554</b>	<b>98 409</b>

Ces ventes ont fait l'objet d'une répartition entre les 2 périmètres en fonction des validations commerciales. Le poids retenu en anée 5 est de 16.82% ( en année 4 il était de 16.21 % ; en année 3 de 15.82%.)

Le détail des ventes par titres se trouvent en annexe 6.

- de la contribution régionale pour 3 266 412 €
  - 2 377 788 €HT de contribution fixe
    - Partie fixe révisée pour 2 396 675 €
    - Impact de la diminution des frais de communication : - 18 887€

- 217 210 € HT de contribution variable commerciale
- 644 700 € HT de contribution variable scolaire
- 26 714 € HT de compensation PEC suite au passage à la nouvelle grille tarifaire

• Recette de réemploi pour 45 192€ .

- des recettes annexes :
  - 1 385€ HT de duplicatas
  - 0 €HT de Bonus (en attente du détail du calcul du bonus)
  - -68 € HT d'autres produits

b. analyse détaillée des écarts entre N et N-1

**Le total des recettes** : nous constatons une hausse des recettes de 151 743 € : 3 411 329 € au 31/08/2024 contre 3 259 586 € au 31/08/2023.

Cette hausse des recettes s'explique :

- + 7 927 € de recettes directes
- + 82 827 € de contribution fixe du à la hausse du coefficient d'indexation qui passe de 1.1034 à 1.1363
- +14 775 € de validations commerciales
- +36 689 € de validations scolaires
- + 12 023 € de recettes de réemploi

c. analyse détaillée des écarts entre N et le CEP

**Les recettes directes (après réaffectation du P3A) s'évaluent à 98 408 €** et sont en hausse avec le CEP qui s'évalue à 79 096 €

**La contribution régionale de 3 266 412 €** est en baisse de 77 209 € par rapport au CEP. Cette baisse s'explique de la manière suivante :

- - 18 887 de partie fixe compte tenue de la réfaction de frais de communication non engagés
- - 58 322 € de baisse de la contribution variable sur les validations :
  - - 78 603€ de baisse de validations commerciales qui s'explique principalement par la suite des baisses de fréquentations constatées après les confinements liés au COVID compte tenu de l'appréhension des usagers à utiliser les transports en commun, l'application des gestes barrières, le recours au télétravail...

	VALIDATIONS COMMERCIALES							
	P3B		EN NOMBRE			EN EURO		
	MOIS	PU	CEP	REEL	VAR	CEP	REEL	VAR
ANNEE 5	sept-23	2.5908	14 438	7 342	-7 096	37 404	19 021	-18 383
	oct-23	2.5908	9 844	7 780	-2 064	25 503	20 156	-5 347
	nov-23	2.5908	11 156	7 432	-3 724	28 903	19 255	-9 649
	déc-23	2.5908	7 875	7 091	-784	20 402	18 371	-2 031
	janv-24	2.5908	13 781	6 902	-6 879	35 704	17 881	-17 823
	févr-24	2.5908	6 563	7 544	981	17 002	19 545	2 543
	mars-24	2.5908	15 094	7 691	-7 403	39 105	19 926	-19 179
	avr-24	2.5908	6 563	7 611	1 048	17 002	19 718	2 716
	mai-24	2.5908	12 469	6 434	-6 035	32 564	16 669	-15 895
	juin-24	2.5908	5 432	6 978	1 546	14 074	18 078	4 004
	juil-24	2.5908	5 432	6 139	707	14 074	15 905	1 831
août-24	2.5908	5 432	4 896	-536	14 074	12 684	-1 390	
<b>TOTAL 31/08/2024</b>			<b>114 079</b>	<b>83 840</b>	<b>-30 239</b>	<b>295 812</b>	<b>217 210</b>	<b>-78 602</b>

Les validations commerciales sont à 73.5 % du CEP conter 70.9 % du CEP en A4 ( 61.4% en année 3) : les fréquentations d'après-Covid ne sont donc pas revenus à 100%

*Pour rappel et en appui de ce constat, nous avons pu identifier la fréquentation par rapport au CEP sur une période normale avant COVID soit du 01 novembre 2019 au 28 février 2020 (période de référence de validation réelle hors COVID et hors mise en place du contrat).*

*Le taux de réalisation sur la période évoquée était de 103%*

	Saisonnalité année 3	Nbre de validation CEP Année 1	REEL	Taux de réalisation
1 nov 2019 au 28 fev 2020	33.12%	34 151	35 094	103%

- + 20 281 € de hausse de validations scolaires.

Le montant des validations scolaires s'élève à 644 700 € soit 103% du CEP contre 608 011 € soit 100% du CEP en N-1.

		VALIDATIONS SCOLAIRES						
P3B		EN NOMBRE			EN EURO			
MOIS	PU	CEP	REEL	VAR	CEP	REEL	VAR	
ANNEE 5	sept-23	2.2726			0	0	0	0
	oct-23	2.2726			0	0	0	0
	nov-23	2.2726	34 858	43 938	9 080	79 217	99 853	20 636
	déc-23	2.2726	24 605	35 022	10 417	55 918	79 591	23 673
	janv-24	2.2726	43 059	34 364	-8 695	97 857	78 096	-19 761
	févr-24	2.2726	20 504	37 862	17 358	46 598	86 045	39 447
	mars-24	2.2726	47 160	34 391	-12 769	107 176	78 157	-29 020
	avr-24	2.2726	20 504	31 161	10 657	46 598	70 816	24 218
	mai-24	2.2726	38 959	34 500	-4 459	88 537	78 405	-10 132
	juin-24	2.2726	45 110	30 611	-14 499	102 517	69 567	-32 950
juil-24	2.2726		1 839	1 839	0	4 170	4 170	
août-24	2.2726		0	0	0	0	0	
TOTAL 31/08/2024			274 760	283 688	8 928	624 420	644 700	20 281

**Les recettes de réemploi** s'évaluent à 45 192 € en année 5 contre 50 906 € au CEP suite à la reprise des transports occasionnels.

**Les recettes annexes** s'évaluent à 1 317 € et sont en baisse de 8 600 € par rapport au CEP. Cette différence s'explique principalement

- Pas de bonus/malus versé (au CEP à 5 682 €)
- par la baisse des duplicatas de 2 037€
- Par la baisse des amendes de 568 €
- Par la baisse des autres recettes annexes de 313 €

## 2. Charges

### a. analyse des écarts entre N et N-1

**Le poste carburant** s'évalue à 165 486 € au 31/08/2024 contre 195 202 € au 31/08/2023 net de refacturation et de TICPE.

		30/08/2024		31/08/2023	
Compte	Libellé	Montant	En litres	Montant	En litres
60210000	Achat carburants	657 600	457 444	658 711	451 522
60310000	Variation stocks matières premières	51 715	38 026	-20 355	-13 942
70811500	Refact Carburant	-516 188	-361 236	-409 517	-280 491
79100000	Transferts de charges exploitation	-27 640		-27 970	
74000000	Subventions d'exploitation			-5 667	
<b>TOTAL</b>		<b>165 486</b>	<b>134 234</b>	<b>195 202</b>	<b>157 089</b>
	Prix au litre avec TICPE	1.23		1.24	
	Prix au litre hors TICPE	1.44		1.46	
	Consommation moyenne	30.85		30.74	

Il fait ressortir un prix moyen au litre de 1.44 € HT hors TICPE (contre 1.46 €HT en n-1) et 1.23 € HT en incluant la TICPE (contre 1. 24€HT en n-1). La consommation moyenne des véhicules ressort à 30.85 l/100 kms.

Le prix peut être mise en corrélation avec le prix moyen CNR cuve en année 5 du contrat. En effet, le prix moyen CNR constaté est de 1.42 €. Sur PM2C, le prix moyen est de 1.44 €/litre.

**Le poste lubrifiant** s'évalue à 3 194 € en 31/08/2024 contre 6 152 € au 31/08/2023.

**Le poste Pneu** s'évalue à 11 579 € (contre 13 533€ en N-1). Son évaluation est faite par le biais d'un contrat de suivi pneumatique qui se base sur le kilométrage parcourus.. Sa détermination a été faite de la manière suivante : km annuels réels au prix de 2,50 euros pour 100 kilomètres.

**Le poste Pièces détachées** s'évalue à 68 877 € au 31/08/2024 contre 41 570 € au 31/08/2023, soit + 27 307 € par rapport à N-1.

**Entretiens et Maintenance** s'évalue à 108 301 € au 31/08/2024 contre 78 450 € en N-1 soit + 29 851 € par rapport à N-1.

La comparaison du cout de roulage est en « ongllet 2.2 Cout de roulage »

**Le poste Location** s'évalue à 75 208 € (contre 66 802 € en N-1) : soit + 8 407 €.

#E1320000	Locations Immobilières	31/08/2024	LOYERS	31/08/2023	LOYERS
LE CATEAU - DEPOT	SOMETOM	12 Loyers à 680€+Batiloc	9 360	12 Loyers à 680€+Batiloc	9 360
LE CATEAU - LOCAL	SOMETOM	12 Loyers à 520€	6 240	12 Loyers à 520€	6 240
CAUDRY - DEPOT TROISVILLES	SCI LAUDEBA	12 Loyers à 850€ + Batiloc	25 893	12 Loyers à 850€ + Batiloc	21 141
CAUDRY - AGENCE ESPLANADE/STEPHENSON	MAIRIE	12 Loyers à 450€ + Batiloc	15 688	12 Loyers à 450€ + Batiloc	13 152
MALINCOURT - DEPOT	LEVAUX				
WILLERS EN CAUCHY	MAIRIE				
ATELIER CAMBRAI	SCI AP NOYELLES	12 loyers	18 028	12 loyers	16 909
TOUR ECLAIRAGE					
WC LOC					
<b>TOTAL</b>			<b>75 208</b>		<b>66 801</b>

**Le poste sous-traitance** s'évalue à 1 269 282 € et se décompose de la manière suivante :

	1.1363	1.1034							
SOUS-TRAITANCE	31/08/2024	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020	VAR	VAR %		Poids
PMC	882 510	774 224	717 335	739 436	730 064	108 286	0		72%
LIVENAIS	350 516	341 650	320 335	299 846	286 697	8 865	0		28%
LOLLI		27 641	25 650	28 480	24 958	-27 641	-1		0%
Impact année antérieure									
PMC	31 800					31 800	#DIV/0!		
LIVENAIS	3 555					3 555	#DIV/0!		
LOLLI	902					902	#DIV/0!		
<b>TOTAL</b>	<b>1 269 282</b>	<b>1 143 516</b>	<b>1 063 320</b>	<b>1 067 762</b>	<b>1 041 719</b>	<b>125 766</b>	<b>11%</b>		<b>100%</b>

Cette sous-traitance prend en compte les éléments suivant les réfactions et majorations en fonction des services réellement réalisés.

Elle est en hausse de 125 786 € par rapport à N-1 notamment du :

- 89 509 € principalement du à l'évolution de l'indice d'indexation.
- 36 257 € à un rattrapage des années antérieurs suite au passage de l'avenant 7

**Le Personnel** s'évalue à 1 181 537 € au 31/08/2024 (contre 1 075 513 € au 31/08/2023). Il est composé à hauteur de :

- 682 213 € au 31/08/2024 contre 645 790 € au 31/08/2023 pour le personnel de conduite (+ 36 423€ par rapport à N-1)

Le nombre d'ETP conduite s'évalue à 16.98 en année 5 contre 17.86 en année 4.

La hausse provient d'un effet prix et des évolutions salariales du personnel de conduite.

- 499 324 € au 31/08/2024 contre 429 723 € au 31/08/2023 pour la main d'œuvre indirecte : + 69 601 € par rapport à N-1

La hausse de 69 601 s'explique par une légère hausse du nombre d'ETP (9.03 contre 6.87 en N-1)

Il convient également de noter que :

- Un accord sur la reconnaissance de l'unité économique et sociale « Place Mobilité Cambrésis » a été signé en date du 5 décembre 2019. La signature de cet accord entraîne, entre autre, la mise en place d'un comité d'entreprise.
- un accord d'intéressement a été signé en date du 25 juin 2024. L'accord s'appliquera pour la première fois aux résultats de l'exercice pour le second semestre 2024.

Vous trouverez en annexe les clefs de répartition de la main d'œuvre indirecte, salarié par salarié.

**Les assurances** s'évaluent à 48 205 € au 31/08/2024 contre 43 026 € au 31/08/2023. Cette hausse de 5 176 € s'explique par l'augmentation du prix payé par véhicules suite à l'abandon de notre ancienne assurance (prix négocié) d'assurer les autocars et à notre adhésion à Réunir Assurance au 01/01/2023.

Cette situation a engendré un doublement de notre cotisation d'assurance par véhicule amenant un prix moyen en année 5 à 3 487 € (année pleine chez Reunir) contre 3 073 €/véhicule en année 4 (4 mois chez l'ancien Assureur et 8 mois chez Réunir) (pour rappel 2 010 € / véhicule sur l'année 3)

Il est à noter que les assurances des bungalows sont incluses dans le prix de location du module.

**Les Honoraires** s'évaluent à 23 607 € contre 27 897 € en N-1, soit une baisse de 4 290 €

Compte	Libellé	31/08/2024	31/08/2023	VAR / n-1
	62260000 Honoraires comptables	7 803 €	7 570 €	233
	62261000 Honoraires - Paies	3 907 €	3 297 €	610
	62262000 Honoraires Juridiques	865 €	1 317 €	-451
	62263000 Honoraires CAC	5 180 €	4 945 €	235
	62264000 Honoraires Divers	5 852 €	10 768 €	-4 916
	<b>TOTAL</b>	<b>23 607</b>	<b>27 897</b>	<b>-4 290</b>

Cette baisse s'explique principalement par la diminution des honoraires d'accompagnement RH et des frais de recrutement.

b. analyse des écarts entre N et le CEP N

**Le poste carburant** s'évalue à 165 486 € au 31/08/2024 contre 160 812 € au CEP net de refacturation et de TICPE.

		30/08/2024	
Compte	Libellé	Montant	En litres
60210000	Achat carburants	657 600	457 444
60310000	Variation stocks matières premières	51 715	38 026
70811500	Refact Carburant	-516 188	-361 236
79100000	Transferts de charges exploitation	-27 640	
74000000	Subventions d'exploitation		
<b>TOTAL</b>		<b>165 486</b>	<b>134 234</b>
	Prix au litre avec TICPE	1.23	
	Prix au litre hors TICPE	1.44	
	Consommation moyenne	30.85	

Le prix au litre avec TICPE ressort à 1.23 € alors qu'au CEP revalorisé il est de 1.18 € au litre (1.04 \*1.1363).

Le carburant augmente de 4 675 € soit + 2.6% par rapport au CEP du donc principalement à la hausse du prix du carburant et la hausse de la consommation moyenne.

**Le poste lubrifiant** s'évalue à 3 194 € au 31/08/2024 et diminue de -11 464 € par rapport au CEP.

**Le poste Pneu** s'évalue à 11 579 € en adéquation par rapport au CEP. Son évaluation se base sur un kilométrage annuel réel au prix de 2,60 euro pour 100 kilomètres.

**Le poste Pièces détachées** s'évalue à 68 877 €, en hausse de 14 686€ par rapport au CEP

**Le poste Entretien et Maintenance** s'évalue à 108 301 € contre 69 827€ au CEP, en hausse de 38 475 € par rapport au CEP.

La comparaison du cout de roulage est en « ongllet 2.2 Cout de roulage »

**Le poste Location** se décompose de la manière suivante :

ANNEE 5	CEP	1.1363		ECART
		CEP REVALORISE	REEL	
<b>Terrains et Locaux</b>				
location dépôt et locaux administratifs Caudry	36 000	40 907	25 893	-15 014
location agence commerciale Caudry	9 600	10 908	15 588	4 780
location remisage Le Cateau Cambrésis	16 000	19 090	15 600	-3 490
location remisage Avesnes-lez-Aubert et Elincourt	6 000	6 818	0	-6 818
participation location ateliers Cambrai y.c.travaux extensio	15 000	17 045	18 028	983
<b>TOTAL</b>	<b>83 400</b>	<b>94 767</b>	<b>75 208</b>	<b>-19 559</b>

Il est en baisse de 19 559 € par rapport au CEP du principalement au cout relatif au dépôt de Caudry (-15 K€). La baisse s'explique par une meilleure négociation du loyer par rapport aux estimations

**Le poste sous-traitance** s'évalue à 1 269 282 € et se décompose de la manière suivante :

	1.1363
<b>SOUS-TRAITANCE</b>	<b>31/08/2024</b>
PMC	882 510
LIVENAIS	350 516
LOLLI	
Impact année antérieur	
PMC	31 800
LIVENAIS	3 555
LOLLI	902
<b>TOTAL</b>	<b>1 269 282</b>

Cette sous-traitance prend en compte les éléments suivants les réfections et majorations en fonction des services réellement réalisés.

Elle est en hausse de 465 513 € dû aux services effectués principalement par Place Mobilité Cambrésis.

**Le Personnel** s'évalue à 1 181 537€ au 31/08/2024. Il est composé à hauteur de 682 213 € pour le personnel de conduite et 499 324 € pour la main d'œuvre indirecte.

Nous constatons un écart de + 36 423 € par rapport au CEP sur le personnel de conduite Le poids des ETP annuels qui s'évalue à 16.98 au niveau de la société dédiée (13.81 au CEP).

Nous constatons un écart de - 121 164 € de charges de main d'œuvre indirecte par rapport au CEP : le nombre d'ETP s'évalue à 9.03 ETP en réel contre 9.94 ETP au CEP. Cette diminution de 0.91 ETP se justifie :

	1.1363					
	AS	AS	AS	AS	VAR CEP	VAR CEP
MAIN D'OEUVRE INDIRECTE	CEP	Rapport annuel ETP	CEP REVALORISE MONTANT	Rapport annuel MONTANT	ETP	MONTANT
<b>Personnel mis à disposition rémunéré par facturation</b>						
Poste 1 - Direction Générale	0.40	0.39	45 452	70 455	-0.01	25 003
Poste 2 - Marketing - communication - action commerciale - RP	0.24	0.24	17 549	21 395	0.00	3 846
Poste 3 - RH - paye - social	0.35	0.37	25 592	22 351	0.02	-3 242
Poste 4 - Comptabilité - finance - contrôle de gestion	0.60	0.99	37 292	57 268	0.39	19 977
Poste 5 - Direction technique matériel roulant et installations	0.20	0.09	16 087	6 978	-0.11	-9 108
Poste 6 - Informatique - systèmes d'information - matériel embarqué	0.90	0.00	76 777	0	-0.90	-76 777
Poste 7 - Qualité, environnement, sécurité (QSE)	0.25	0.20	15 526	8 887	-0.05	-6 639
Poste 8 - Agent d'exploitation et de régulation	1.00	1.15	54 582	73 676	0.15	19 095
<b>Total personnel d'encadrement / maîtrise imputé directement</b>						
<b>(société déléguée) nb - personnel d'atelier dans coûts roulants</b>						
Poste 1 - Direction d'exploitation	1.00	1.05	87 331	49 649	0.05	-37 682
Poste 2 - Adjoint d'exploitation, responsable planning	1.00	0.30	60 040	30 209	-0.70	-29 831
Poste 3 - Contrôle voyageurs et qualité 1	1.00	0.50	55 237	23 334	-0.50	-31 903
Poste 4 - Contrôle voyageurs et qualité 2		0.09	3 429	0.09	3 429	3 429
Poste 5 - Agent de régulation		0.70	40 906	0.70	40 906	40 906
Poste 6 - Assistant marketing commercial, renfort agence, dépositaires	1.00	0.89	50 434	28 652	-0.11	-21 782
Poste 7 - Personnel commercial (agence)	1.00	1.88	43 229	54 625	0.88	11 396
Poste 8 - Personnel commercial (renforts été / rentrée)	0.50	0.00	20 414	0	-0.50	-20 414
Poste 9 - Technicien billetterie		0.20	7 510	0.20	7 510	7 510
Poste 10 - Agent d'entretien	0.50	0.00	14 947	0	-0.50	-14 947
<b>TOTAL</b>	<b>9.94</b>	<b>9.03</b>	<b>620 488</b>	<b>499 323</b>	<b>-0.91</b>	<b>-121 165</b>

Il est à noter que la prestation informatique est externalisée au niveau du Groupe Place Mobilité.

**Les assurances** s'évaluent à 48 205 € et est en cohérence par rapport au CEP :

ANNEE 5	Assurances	CEP	1.1363 CEP REVALORISE	REEL	ECART
	Assurance flotte (hors véhicules de service)	35 100	39 884	45 330	5 446
	Assurances véhicules de service	1 780	2 023		-2 023
	Assurances RC entreprise	1 900	2 159	2 573	414
	Assurances RC /Incendie... Agence commerciale	500	568		-568
	Assurances RC / vol Incendie... Dépôt, locaux admi	3 100	3 523	302	-3 220
		<b>42 380</b>	<b>48 156</b>	<b>48 205</b>	<b>49</b>

- + 5 446€ sur l'assurance Véhicule
- + 414 € de RC entreprises
- 2 023 €, l'assurance véhicules de services
- 568 € Assurance RC Agence commerciale compris dans le prix de location des bâtiments modulaires
- 3 220 € et RC vol incendie locaux

Il est à noter que les assurances des bungalows sont incluses dans le prix de location du module.

**Les Honoraires** s'évaluent à 23 607 € (hors DEIC) et sont en baisse de 1 392 € par rapport au CEP expliqué principalement par la baisse des honoraires de l'expert-comptable

ANNEE 5	Honoraires	CEP	1.1363 CEP REVALORISE	REEL	ECART / CEP
	Assistance juridique	2 000	2 273	865	-1 407
	Expert comptable	8 000	9 090	7 803	-1 287
	Commissaire aux comptes	5 000	5 682	5 180	-502
	Abonnement avocat social et accompagnement RH	6 000	6 818	8 447	1 629
	Autres honoraires	1 000	1 136	1 312	175
	<b>TOTAL</b>	<b>22 000</b>	<b>24 999</b>	<b>23 607</b>	<b>-1 392</b>

c. focus sur les charges de structures : méthode de répartition employée et détail de la répartition

Vous trouverez le détail des charges de structures comparé au CEP dans l'onglet 2.11 « Charges de structures ».

Les charges de structures s'évaluent à 130 205 € au 31/08/2024 contre 242 020 € au CEP

Elles sont composées principalement de :

- 58 000 € de frais de siège (idem par rapport au CEP)
- 20 397 € de frais liés aux charges des locaux (eau, électricité, gaz...)
- 15 366 € de frais de télécommunications

Pour information, les provisions dues aux véhicules électriques qui étaient en charges de structure sont affecter désormais en dotations aux provisions sur véhicules roulants.

Les charges des structures sont en baisse de 111 815 par rapport CEP.

En €	ANNEE 5			
	CEP	CEP REVALORISE	REEL	ECART
<b>et marge</b>				
<b>Frais généraux</b>				
<b>Total Frais généraux</b>				
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>23 180</b>	<b>26 339</b>	<b>17 238</b>	<b>-9 102</b>
Fournitures matériel outillage d'exploitation	400	455	0	-455
Chaines, Extincteurs, Marteaux, Pharmacie, Sacoche, caisses	400	455		-455
Fournitures matériel outillage d'atelier	2 000	2 273	2 406	133
Véhicules de service + entretien	19 280	21 908	559	-21 348
Frais divers d'exploitation	1 500	1 704	14 272	12 568
<b>Autres Frais généraux</b>	<b>243 982</b>	<b>277 237</b>	<b>195 053</b>	<b>-82 183</b>
<b>Autres frais généraux</b>	<b>130 041</b>	<b>147 766</b>	<b>117 103</b>	<b>-30 664</b>
Locaux d'exploitation et administratifs	16 101	18 296	39 152	20 856
Agence commerciale	10 718	12 179	10 487	-1 691
			0	0
Structure dédiée	7 189	8 169	2 962	-5 207
Divers frais généraux	96 033	109 122	64 501	-44 621
Charges financières (hors matériel roulant)	2 950	3 352	4 166	814
Provision pour pénalités	0	0	0	0
Provision pour aléas	2.0%	58 622	66 612	-8 301
<b>TOTAL</b>	<b>212 989</b>	<b>242 019</b>	<b>130 205</b>	<b>-111 814</b>

d. focus sur les dépenses d'investissement N (matériel roulant et gros entretien): à l'aide d'un état des dépenses d'investissement (entrées, sorties, amortissement, vnc)

**Le matériel roulant** : les véhicules utilisés sur la DSP sont acquis par la société de services Place Entreprises qui les loue à la société dédiée et aux sous-traitants du groupement d'entreprises Place Mobilité.

Comme mentionnée lors de la réponse à l'appel d'offre, les accords de financement mis en place au profit de Place Mobilité ont été les suivants ;

- la durée du financement : 96 mois pour des véhicules neufs avec une valeur résiduelle de 20% pour les véhicules de type « standard » arrivant neufs en début de contrat
- Pour les véhicules d'occasion, la durée du financement varie en fonction de l'âge du véhicule avec une valeur résiduelle de 1%. Le principe mentionné d'une durée égale à 12 ans moins l'âge du véhicule au moment de son financement (par exemple, si âge = 7 ans, alors durée de financement = 5 ans) a en partie été respectée selon les possibilités des financements bancaires.
- Pour les véhicules légers : le financement a été fait sur 36 mois avec une VR à 1%



Les loyers financiers s'évaluent à 270 549 € contre 368 806 € au CEP pour le financement des autocars. L'écart s'explique principalement par l'absence de l'investissement des 3 véhicules électriques compte-tenu de la mise en liquidation judiciaire du fournisseur et de la difficulté à retrouver un fournisseur permettant de correspondre aux cahiers des charges et à une maintenance performante.

Une provision pour risque a d'ailleurs été comptabilisée afin de pallier à ce manque de financement à hauteur de 66 617 €.

**Les dotations aux amortissements liés à la billettique** sont de 7 725 € et en baisse de 10 231 € par rapport aux CEP.

**Les autres investissements** sont de 12 109 € et en baisse de 9 878 € par rapport aux CEP expliqué principalement pour 6 K€ de chargeur et de valise de contrôle pour les véhicules électriques.

e. détail des principales opérations de sous-traitance de l'année

Le détail du poste de sous –traitance se trouve dans l'onglet 2.4 sous –traitance.

La sous-traitance représente 1 269 282 € soit 37.2 % du total des recettes.

Elle est principalement effectué par PMC à a hauteur de 72% et par LIVENAIS pour 28%.

SOUS-TRAITANCE	31/08/2024	Poids
PMC	882 510	72%
LIVENAIS	350 516	28%
LOLLI		0%
Impact année antérieur		
PMC	31 800	
LIVENAIS	3 555	
LOLLI	902	
<b>TOTAL</b>	<b>1 269 282</b>	<b>100%</b>

### 3. Résultat

a. analyse des écarts entre N et N-1

Le résultat ressort à - 35673 € au 31/08/2024 contre 39 246 € au 31/08/2023 en N-1.

Cette baisse de résultat de 74 919 € peut se résumer :

- la hausse de poids des charges de personnel sur les recettes qui passe de 33% en N-1 à 34.6 % en N
- une hausse du poids de la sous-traitance sur les recettes qui passe de 35.1% en N-1 à 37.2 % en N.

b. analyse des écarts entre N et le CEP

Le résultat ressort à – 35 673 € contre 122 598 € soit – 158 271€ par rapport au CEP. Cette diminution s'explique par une baisse du CA sur la partie variable relative aux fréquentations commerciales.

### B. Les engagements à incidences financières

La société AJP GROUPE PLACE GESTION INVESTISSEMENTS a obtenu auprès de son partenaire bancaire CIC une garantie à première demande spécifique pour le P3B, d'un montant de 250 000 €.

Il n'y a pas eu d'activation depuis le début du contrat.

### C. Les comptes sociaux du concessionnaire

(sociétés membres du GME ou société dédiée) et les attestations des commissaires aux comptes

#### D. Le bilan des activités réalisées pour le compte de tiers

Pas d'activités réalisés pour le compte de tiers.

### IV. RATIOS SYNTHETIQUES

Les ratios se trouvent en Annexe19

### V. DONNEES COMPTABLES

Les données comptables se trouvent en Annexe 25 :

- Balance générale au 31/08/2024
- Grand livre générale au 31/08/2024
- Plaquette des comptes au 31/08/2024

Annexes :

Annexe 1 – organigramme

Annexe 2 – Formation du personnel

Annexe 6 – distribution des titres

Annexe 7 – Réclamations

Annexe 8 – Taux de contrôles et de fraudes et constats d'infractions

Annexe 9 – Récapitulatifs du nombre de jours de grève et de l'absentéisme

Annexe 10 – Récapitulatif des services non effectuées et des pannes

Annexe 12 - Récapitulatifs unités d'œuvre par ligne et par véhicule + graphicage au bilan 31 août

Annexe 13 – Tableau répartition kilomètre/temps de conduite

Annexe 14 – Modifications et impacts de l'offre kilométrique (incidences)

Annexe 15 – Vitesse commerciale en charge et vitesse commerciale à vide

Annexe 16 – Ventilation des validations par ligne et par titre, par mois et total sur l'année

Annexe 17 – Mobilité des titres annuels et Scolaire des prises en charge du réseau régional

Annexe 18 – Ventes croisées par ligne et par titre du réseau régional, et ventes par dépositaires, sites internet

Annexe 19 – Indicateurs

Annexe 20 – Inventaire du matériel roulant

Annexe 21 – Inventaire du matériel embarqué (billettique, SIV, SAE)

Annexe 22.1- Ventilation par ligne des validations interurbaines commerciales, scolaires, 1ères montées et correspondances sur année scolaire (avec distinction PS et VS)

Annexe 22.2- Validations urbaines par ligne sur l'année scolaire (avec distinction PS et VS)

Annexe 23- Données financières

Annexe 24 Suivi des services en sous-traitance

Annexe 25 Extraits comptables

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_005
Objet :	<b>Délibération 2025/005 portant présentation du rapport annuel de la concession de service public pour l'exploitation du service de transport public routier interurbain et scolaire</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	059-200030633-20250306-2025_005-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20250306-2025_005-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2025.005.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20250306-2025_005-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	238.5 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Q5 _ RA.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20250306-2025_005-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	5.2 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 mars 2025 à 08h54min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 mars 2025 à 08h55min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 mars 2025 à 08h55min51s	Transmis au MI